

LE PUY-NOTRE-DAME VINTAGE

LES 25 ET 26 JUILLET 2026

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre rendez-vous annuel, les 25 et 26 juillet 2026. Cette manifestation est ouverte aux véhicules anciens [antérieurs à 1960 pour les voitures, à 1970 pour les motos et à 1965 pour les side-cars].

Le samedi 25 juillet est consacré à une **randonnée touristique** d'environ 150 km. La journée se terminera par un concert gratuit (buvette et restauration sur place).

Le dimanche 26 juillet, un **concours d'élégance** est organisé dans le parc de la Mairie où est également mis en place un village vintage (samedi et dimanche).

Dans l'attente de vous compter parmi nous.

la Présidente, Alice

BULLETIN D'ENGAGEMENT

à renvoyer à : GRAND PRIX RÉTRO - Mairie du Puy Notre-Dame 1 rue de la Mairie 49260 LE PUY NOTRE-DAME

»» AVANT LE 10 JUILLET 2026 ««

IL EST IMPÉRATIF DE RENSEIGNER CETTE FICHE PRÉCISÉMENT AFIN D'ASSURER VOTRE SÉCURITÉ ET LA PRÉSENTATION DE VOS VÉHICULES AU PUBLIC. AFIN DE SIMPLIFIER LA GESTION DES INSCRIPTIONS, MERCI DE PRIVILÉGIER LE COURRIER ÉLECTRONIQUE : inscriptions@grandprixretro-puynotredame.com
VOUS RECEVREZ UN COURRIEL DE CONFIRMATION APRÈS VALIDATION DÉFINITIVE DE VOTRE INSCRIPTION PAR LE BUREAU.

Pour les participants éloignés, l'accueil et l'hébergement sont possibles dès le vendredi [arrivée avant 20h sur le Puy Notre-Dame - l'accueil se fera au stade du Puy Notre-Dame].



**INSCRIPTION DANS LA LIMITE
DES PLACES DISPONIBLES.
AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE.**



**PHOTO(S) DU VÉHICULE À
FOURNIR AVEC VOTRE INSCRIPTION
(OBLIGATOIRE).**

PILOTE

Nom, Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Pays :

Tél. ou Portable :

e-mail :

CO-PILOTE

Nom, Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Pays :

Tél. ou Portable :

e-mail :

Infos : Sandrine - 06 81 15 93 41 • Nathalie - 06 76 40 06 06

VÉHICULE 1
Marque :
Modèle :
Année :
Cylindrée : Puissance :
Marque du Moteur :
Véhicule conforme à sa fabrication d'origine (oui/non) :
Si non, modifications apportées ? :
.....

VÉHICULE 2
Marque :
Modèle :
Année :
Cylindrée : Puissance :
Marque du Moteur :
Véhicule conforme à sa fabrication d'origine (oui/non) :
Si non, modifications apportées ? :
.....

DOCUMENTS OBLIGATOIRES
Les documents suivants sont à joindre à votre inscription : ASSURANCE (en cours de validité) - CARTE GRISE - PERMIS DE CONDUIRE

CAMPING
L'accès au stade du Puy Notre-Dame (stationnement remorques et/ou camping) est exclusivement réservé aux participants munis d'un macaron.

PARTICIPATION
La participation demandée couvre les frais du repas et une partie des frais d'organisation (sécurité, assurances...).
<input type="checkbox"/> RANDONNÉE TOURISTIQUE (repas compris le midi)
Nombre d'adultes x 50 € = €
<input type="checkbox"/> CONCOURS D'ÉLÉGANCE (dimanche)
Nombre de véhicule x 20 € = €
TOTAL = €

RÈGLEMENT

❖❖❖ **ARTICLE 1** ❖❖❖
 L'Association du GRAND PRIX RÉTRO DU PUY NOTRE-DAME organise une **randonnée touristique**, le samedi 25 juillet 2026 et un **concours d'élégance**, le dimanche 26 juillet 2026. Le concours d'élégance du dimanche sera organisé dans le parc de la Mairie.

❖❖❖ **ARTICLE 2** ❖❖❖
 La réalisation d'une telle manifestation est une opportunité pour les amateurs de véhicules anciens et, à ce titre, il est primordial que **chaque participant** soit conscient, non seulement du risque qu'il encourt, mais plus particulièrement de la mise en péril de spectateurs, autres participants ou organisateurs, due à des actes de conduite irréfléchis et/ou dangereux ou due à un véhicule en mauvais état.

❖❖❖ **ARTICLE 2-1** ❖❖❖
 Le Comité Organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable d'un accident résultant du non-respect par un participant du présent règlement et/ou des règles de sécurité vis-à-vis d'autrui.

❖❖❖ **ARTICLE 2-2** ❖❖❖
 De par le seul fait de leur engagement, les participants dégagent ipso facto la responsabilité des organisateurs et engagent leur propre responsabilité civile et pénale.

❖❖❖ **ARTICLE 2-3** ❖❖❖
 Tout véhicule jugé en mauvais état par le Comité Organisateur sera refusé.

[...]

.....
Toute inscription non accompagnée de son paiement ne sera pas prise en compte.

Inscription et règlement par CB possible sur le site du Grand Prix Rétro : www.grandprixretro-puynotredame.com

Chèque à libeller à l'ordre de l'Association du Grand Prix Rétro du Puy Notre-Dame.

Infos : Sandrine - 06 81 15 93 41 • Nathalie - 06 76 40 06 06

SOIRÉE FESTIVE

L'association déroule les nappes, le vendredi 24 juillet, pour un dîner (20€) dans le parc de la mairie.
 Réservation obligatoire auprès de Sandrine ou Nathalie ou inscriptions@grandprixretro-puynotredame.com

CONCERT GRATUIT

Après votre retour de randonnée, n'hésitez pas à flâner sur le village vintage avant de profiter du concert gratuit dans le parc de la mairie !
 (buvette et restauration sur place)

ARTICLE 2-4

Tout conducteur ou participant en état d'ébriété ou sous stupéfiant ou dont le comportement va à l'encontre du bon déroulement de la manifestation en sera exclu par le Comité Organisateur. Des contrôles aléatoires pourront être effectués.

ARTICLE 2-5

Le Comité Organisateur est seul juge de l'engagement ou du refus d'un participant.

TOUS CES VÉHICULES DEVRONT ÊTRE EN PARFAIT ÉTAT, RÉGULIÈREMENT IMMATRICULÉS ET ASSURÉS. À SON ARRIVÉE, LE CONDUCTEUR DEVRA PRÉSENTER : SON PERMIS DE CONDUIRE, SA CARTE GRISE ET L'ASSURANCE DU VÉHICULE.

Sur toute la durée de la manifestation, nous vous rappelons que vous circulerez sur voie publique et à ce titre, le Comité Organisateur ne serait être tenu pour responsable de votre éventuel **non respect du code de la route**.

ARTICLE 3

Le bulletin d'engagement dûment rempli doit être retourné **avant le 10 juillet 2026** à :

GRAND PRIX RÉTRO - MAIRIE DU PUY NOTRE-DAME
1 rue de la Mairie 49260 LE PUY NOTRE-DAME

La **randonnée** se déroulera le **25 juillet 2026 de 9h à 18h** et le **concours d'élégance**, le **26 juillet 2026 à partir de 10h**.

L'organisation se réserve le droit d'accepter ou de refuser un engagement, en fonction :

- > de la date limite des engagements
- > du nombre maximum des engagés
- > pour tout motif à l'appréciation des organisateurs : attitude inamicale, conduite dangereuse, falsification de documents, état d'ébriété, etc.

ARTICLE 4

Conformément à l'article 5 du décret du 18-10-1955 modifié le 30-05-1969, les organisateurs ont souscrit un contrat d'assurance R.C.O. qui pourra vous être présenté sur demande.

ARTICLE 5

Les organisateurs se réservent le droit de faire figurer toute publicité sur les véhicules engagés du fait d'accords publicitaires. À l'exclusion de toute autre pouvant déjà figurer. **Au même titre, les images des véhicules, de leurs pilotes et des occupants, prises lors de la manifestation pourront être utilisées à des fins de communication.**

ARTICLE 6

Les véhicules devront être présentés **à partir de 8h, le SAMEDI 25 JUILLET 2026**, au stade du Puy Notre-Dame où les vérifications administratives seront effectuées avant le départ de la **randonnée**. L'organisation pourra refuser la participation d'un véhicule si celui-ci n'est pas dans un parfait état de sécurité. **Une fois votre plateau déchargé, merci de le déplacer à l'endroit qui vous sera communiqué.**

Les participants recevront tous les documents relatifs au bon fonctionnement de la manifestation (*road-book, additif éventuel au règlement, plaques officielles...*).

Pour le **concours d'élégance**, le **DIMANCHE 26 JUILLET 2026**, les véhicules devront être présents, **au paddock (place de la mairie) à 9h45**.

ARTICLE 7

Les organisateurs seront les seuls juges pour tous les cas prévus et non prévus. Les décisions prises sont sans appel.

ATTENTION : EN CAS DE NON RESPECT DES INFORMATIONS DONNÉES PAR LES SIGNALEURS SUR LE CIRCUIT OU DANS LE Paddock AINSI QUE PAR LES MEMBRES PRINCIPAUX DE L'ORGANISATION, UNE EXPULSION VOUS SERA NOTIFIÉE AVEC EXÉCUTION IMMÉDIATE. NOUS NE POUVONS PAS REMETTRE EN CAUSE CETTE ORGANISATION PAR LE COMPORTEMENT IRRESPECTUEUX D'UN OU PLUSIEURS INDIVIDUS.

Par ma signature, je m'engage et certifie avoir pris connaissance du règlement pour acceptation pleine et entière. Je certifie également que le véhicule engagé sera assuré en fonction de ses caractéristiques.

Le : à :
Signature (mention "lu et approuvé")

Merci de bien vouloir écrire ci-dessous la mention « Je m'engage à ne pas poursuivre l'association du Grand Prix Rétro » :

LE PUY-NOTRE-DAME VINTAGE

CONCOURS D'ÉLÉGANCE - 26 JUILLET 2026

DEMANDE DE PARTICIPATION - REQUEST FOR ADMISSION

à renvoyer à - to be returned to :

GRAND PRIX RÉTRO - Mairie du Puy Notre-Dame 1 rue de la Mairie 49260 LE PUY NOTRE-DAME
ou - or : inscriptions@grandprixretro-puynotredame.com

>>> AVANT LE 10 JUILLET 2026 - BEFORE 10TH JULY 2026 <<<

Sous réserve de validation de votre demande - Subject to the approval of your request

PROPRIÉTAIRE - OWNER

Nom, Prénom - Last name, first name :

Adresse - Address :

Code Postal - Zip code : Ville - City :

Nationalité - Nationality :

Tél. ou Portable - Mobile phone :

e-mail :

VÉHICULE - VEHICLE

Joindre des photos du véhicule de face et de profil - Please attach a picture of the vehicle, front and profile

Pionnières 1890-1930 Années folles 1931-1945 Classique 1946-1960 Moderne 1961-1975

Marque - Make : Modèle - Model :

Année - Year of manufacture : Constructeur - Manufacturer :

Immatriculation - Registration number :

N° Chassis - Chassis number : Chassis d'origine ? - Original chassis ? :

Type de carrosserie - Bodywork type : Carrossier - Coach builder :

Est-elle conforme au modèle d'origine ? - Is it true the original model ? :

Marque du Moteur - Engine make : N° Moteur - Engine number :

Cylindrée d'origine - Original capacity : Cylindrée actuelle - Current capacity :

Nombre de cylindre - Number of cylinders : Moteur d'origine ? - Original engine ? :

Date : à - place :
Signature

